

549

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 549 12 juin 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann

Ras-le-bol
statistique

Première page de ce numéro 459 de «Domaine Public»: les sujets dont nous avons envie de vous entretenir ne manquent pas, comme d'habitude. Comme d'habitude aussi, et on n'a pas fini de reprocher aux rédacteurs de ce journal, les thèmes auxquels nous pensons ne comptent pas parmi les plus «faciles», l'organisation du deuxième pilier et cet affrontement intense qui émerge enfin des coulisses encombrées de techniciens plus ou moins «objectifs», la bataille pour l'égalité des droits et cette espèce de brouillard dans lequel s'effacent les revendications légitimes des femmes, la hausse du taux hypothécaire, bien sûr (même si la presse qui a pignon sur rues a volontiers consacré des colonnes à ce problème brûlant), entre autres.

Pour tout cela, pourtant, nous avons le temps... et le lecteur aussi, espérons-le! Aujourd'hui, quelques lignes de ras-le-bol statistique, quelques lignes d'énervement du profane en mal de compréhension autonome de la réalité politique et sociale du pays dans lequel il vit, quelques lignes du citoyen aux prises avec les communiqués officiels, avec les résumés de l'Agence télégraphique suisse, avec les «on apprend de source sûre», avec les «dans les milieux informés»...

Si vous avez un jour ou l'autre tenté de situer la Suisse dans les comparaisons internationales, vous vous êtes à coup sûr heurtés à ces colonnes de vides helvétiques faisant écho aux renseignements fournis par les autres pays, absence de données qui ne choque même plus, tellement elle est entrée dans les moeurs.

Ici ou là cependant, quelques précisions, un ou deux pourcentages, un ou deux totaux, qui font tache dans le désert statistique. Signes de bonne

volonté? Amorces de la transparence? Même là, on peut douter! Plutôt qu'une longue et ardue démonstration, quelques histoires sur le vif, authentiques comme il se doit.

Et tout d'abord un rappel célèbre.

En février 1977, l'Ofiamt, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, comme on sait, publie dans «La Vie économique» les premiers résultats de l'enquête menée auprès de 980 ménages pour établir le nouvel indice des prix. Sur onze pages serrées, remplies d'explications, de commentaires, de chiffres et de pourcentages, on apprend tout sur ces 980 ménages. Tout, sauf la répartition complète par classes de revenus! L'article ne livre d'informations sur ce point que pour 913 ménages... Où sont passés les 67 autres ménages? L'Ofiamt ne le précise pas. Comme il se garde d'ailleurs d'indiquer qu'il y a comme un «trou».

Les statisticiens officiels deviendraient-ils à ce point suspects qu'il faille systématiquement refaire leurs additions?

A Berne, les explications sont quelque peu embarrassées: «Vous voyez, on manquait de place pour mentionner toutes les classes de revenus; mais on peut vous fournir les renseignements manquants». Et c'est ainsi qu'on apprend qu'il n'y a que sept ménages en 1975 qui disposaient d'un revenu inférieur à 2000 francs par mois, mais douze qui gagnaient 9000 francs et plus!

Bref, n'insistons pas trop sur les nombreuses autres statistiques périodiques concernant les salaires des ouvriers et des employés. Comme par hasard, les premières sont régulièrement données en gains à l'heure (même si les ouvriers sont en majeure partie mensualisés) alors que les secondes indiquent les gains mensuels. D'où, évidemment, des difficultés sérieuses pour établir la moindre des

SUITE ET FIN AU VERSO

Ras-le-bol statistique

comparaisons. Le malheur, c'est que c'est d'eux ce qu'on veut éviter.

Et maintenant, deux «histoires» de la même eau, encore plus récentes!

L'Office fédéral de statistique publie, toujours dans «La Vie économique», en avril de cette année, les résultats de sa première enquête sur les dépenses consenties au chapitre «Recherche et Développement». Totaux cruciaux pour l'avenir de la Suisse, pas besoin de s'allonger là-dessus.

TOUS LES CHIFFRES SONT BONS

Les chiffres en question concernent l'année 1977. L'Office fédéral de statistique établit des comparaisons avec une enquête parallèle du Vorort qui, elle, date de 1975. Avec les précautions d'usage, semble-t-il, pour rendre les indications fournies comparables dans les meilleures conditions. Les informations valent pour le secteur privé et pour le secteur public. A vues humaines, le tableau récapitulatif arrive au total de 2999 millions pour 1977.

De quoi nous plaignons-nous, direz-vous peut-être à ce stade? De ceci: dans le corps du texte, on peut lire que compte tenu des dépenses de «Recherche et Développement» (R + D) faites par les entreprises suisses à l'étranger, le total final se monte à 4,5 milliards. Soit une différence de près de 50%! Et sans une explication précise. Selon l'enquête précitée du Vorort, le montant de la R + D faite à l'étranger par des groupes helvétiques se montait à 1,1 milliard en 1975. Il reste un trou (de nouveau) de 400 millions. Comment l'expliquer? Bernique. L'Office fédéral de statistique reste muet sur ce point. Mais apparemment, il utilise le chiffre de

4,5 milliards pour établir des comparaisons internationales... Apparemment seulement, car en refaisant les calculs, on constate que la R + D devrait atteindre 4,6 milliards pour représenter les 3,15% du produit national intérieur brut de la Suisse en 1977 (PIB: 145,79 milliards, selon les chiffres de la comptabilité nationale).

CALCULER POUR NE RIEN DIRE

Vous en avez assez? Eh bien non, voici encore un sujet d'étonnement pour le lecteur de l'article intitulé «Le comportement des ménages privés en matière d'épargne de 1975 à 1979». Toujours le même numéro d'avril de «La Vie économique».

L'Ofiamt présente des distinctions aussi subtiles qu'intéressantes sur la façon d'apprécier trois «comportements» des ménages en matière d'épargne.

La première consiste à établir la différence entre les recettes et les dépenses des ménages. La seconde à déterminer l'évolution des dépôts faits par les ménages sur des comptes d'épargne. La troisième à prendre en compte les «dépenses pour des assurances avec composantes d'épargne», soit l'épargne «forcée», pour l'AVS, la caisse de retraite, etc. Cela précisé, l'Ofiamt livre au bon peuple les résultats de ses calculs sous la forme exclusive de pourcentages par rapport aux revenus, ne donnant aucune indication qui permettrait de savoir si ces trois «comportements» s'additionnent ou sont tout ou partie inclus les uns dans les autres. Conséquence inéluctable: impossible de savoir le montant effectif de l'épargne des ménages privés! Pour une étude qui se flattait de faire le point de ce sujet, comme on dit chez nous, faut l'faire!

TROP CHOQUANT POUR ÊTRE PUBLIÉ

Cette «obscurité clarté qui tombe des étoiles» de la statistique fédérale! Il faut s'acharner à tout recalculer, quand on en a les moyens. Tout de même,

avec les réserves évidentes qui s'imposent, les résultats de nos «recalculs»!

Les ménages qui ont un revenu annuel compris entre 24 000 et 48 000 francs ont épargné pendant la période considérée environ 1600 francs par année, soit un peu plus de 4% de leur revenu moyen; les ménages disposant d'un revenu compris entre 72 000 et 96 000 ont épargné plus de 11 000 francs par année, soit quelques 13% de leurs gains; cette dernière catégorie de Suisses et Suissesses épargne donc, en chiffres absolus, sept fois plus que la première, et même trois fois plus en valeur relative à leur revenu...

Voilà, probablement, des renseignements trop «secs» sur les inégalités sociales en Suisse pour être communiqués simplement à tout un chacun. Merci aux statisticiens officiels de leurs efforts pour éclairer l'opinion sur les dures réalités du pays.

PS. La liste de ces tristes histoires doit être longue. Nous ouvrons ici même une rubrique qui nous permettrait de poursuivre sur cette lancée. Merci de nous aider!

PPS. Finalement, vous l'aurez tout de suite votre texte sur le taux hypothécaire! Voir en pages quatre et cinq.

ÉCONOMIES

Après le pain, le beurre et le fromage

La bataille contre la hausse du prix du pain: un combat d'arrière-garde, un combat pour le principe? On a eu beau jeu de relever que le pain ne joue plus dans les budgets des ménages son rôle d'antan, même si cette fois la surcharge unitaire prévue de 22 centimes (au total une économie de près de 100 millions de francs pour la Caisse fédérale) n'est évidemment pas négligeable. Ce calcul sur fond de centimes supplémentaires ne rend

pourtant pas compte de l'enjeu réel de la manœuvre proposée par le Conseil fédéral.

Devant le Conseil national, Yvette Jaggi (soc. VD) a mis à juste titre le doigt sur la signification de la hausse envisagée. Nous la citons — une fois qui pourrait devenir coutume, si on sait la place que tient Y. Jaggi dans la rédaction de DP!: «(...) Cette mesure marque une réorientation à froid en matière de financement de notre politique agricole; la rémunération des producteurs, auxquels nous ne contestons pas le droit au revenu paritaire, semble devoir être de plus en plus assurée par les prix et de moins en moins par les subventions; les consommateurs doivent prendre ainsi le relais des contribuables; et il faut voir que si la charge ainsi transférée pèse largement sur les mêmes personnes, elle ne se répartit pas de la même manière; les contribuables paient en fonction du montant de leurs revenus et les consommateurs du volume de leurs achats, c'est-à-dire, pour les produits de première nécessité, de la taille de leur famille.»

LA CAUTION DE M. HONEGGER

Voilà pour ce dangereux transfert des charges dont l'opportunité avait été en quelque sorte justifiée par le conseiller fédéral Honegger, le 18 février dernier, devant la Société bernoise d'utilité publique. Le chef du Département de l'économie publique avait en effet dit ouvertement à cette occasion

qu'avec les salaires payés en Suisse «il ne devrait pas être trop pénible d'acheter les produits alimentaires à des prix correspondant aux coûteuses conditions de production suisse».

La porte ouverte à l'injustice sociale organisée, compte tenu notamment des difficultés croissantes d'écoulement des produits agricoles indigènes. Et quelles perspectives d'avenir! Yvette Jaggi: «Aujourd'hui, il est question d'une économie d'une centaine de millions sur le pain. Demain on envisagera peut-être de faire payer aux consommateurs, à travers les prix, d'autres subventions à l'écoulement. Tels, par exemple les 31 millions sur le colza, sous prétexte que les consommateurs s'offrent en plus grandes quantités d'autres huiles végétales. Ou bien les 65 millions sur le sucre, sous prétexte que les consommateurs n'ont qu'à payer le sucre indigène et étranger aux prix de revient relativement élevés qui sont pratiqués en Suisse. Ou encore les 230 millions sur le beurre, sous prétexte que plus personne, pratiquement, ne se rend à la laiterie pour acheter du lait en vrac et du beurre en motte, mais que tout le monde préfère, parce que les gens du marketing des produits laitiers en ont décidé ainsi, des produits transformés à grands frais dans les centrales laitières. Ou encore les 350 millions sur le fromage, sous prétexte que la production indigène, dont la meilleure part est d'ailleurs réservée à l'exportation, trouve moins d'amateurs que certaines spécialités étrangères à pâte molle.»

A SUIVRE

Sur le front des phosphates, les pouvoirs publics semblent se décider à agir. Ce ne sont pourtant pas encore les mesures radicales qui se révéleront tôt ou tard indispensables: Berne va imposer aux fabricants de lessives de diminuer la proportion de phosphates dans leurs produits de 25 à 30% d'ici la fin de l'année... En République fédérale allemande, on vient de prendre des décisions dans le même sens: les fabricants seront tenus à une déses-

calade en deux paliers, 1^{er} octobre 1981 et 1^{er} janvier 1984, qui devrait les mener à réduire de moitié la quantité de phosphates utilisés dans leurs préparations commercialisées. Inutile de dire que ces mesures ne remplaceront pas l'action directe (et militante)! Et là, il faut saluer la création, par exemple, d'une «association pour la sauvegarde du Léman» que préside le biologiste Jean-Bernard Lachavanne, assisté d'un certain nombre de spécialistes de l'environnement, de l'épuration des eaux, de chimistes, de représentants des pêcheurs

professionnels, de personnalités politiques (dont le maire d'Ivoire, M. Paul Jacquier).

* * *

Comme de juste après les précisions données dans toute la presse genevoise, communiqué du conseil d'administration de la SA du «Journal de Genève» au sujet des démissions du rédacteur en chef, de la rédactrice en chef adjointe et du directeur de la gestion du «quotidien suisse d'audience internationale»: les administrateurs regroupés sous la houlette de l'ancien président du Vorort Etienne Junod prennent soin de préciser que les divergences avec les démissionnaires ont porté sur la gestion du journal et non sur des options politiques. Une précision que les fidèles abonnés apprécieront à sa juste valeur puisque, dans la foulée, ces mêmes administrateurs leur apprennent que pour la première fois depuis des années le «Journal de Genève» est sorti des chiffres rouges en 1979: démissions acceptées pour services rendus, probablement. Pour le reste, la voie est maintenant libre pour le député libéral genevois, journaliste et éditorialiste J.-S. Eggly qui devait ronger son frein depuis son retour de Berne.

* * *

Ce n'est pas souvent, en ces temps de manif diverses et multiples, qu'à la fin du parcours une boisson est offerte aux participants. Ce sera pourtant le cas samedi prochain 14 juin à Genève, à l'occasion d'une randonnée à travers la ville, organisée par l'Association pour les pistes cyclables en commémoration de la «journée nationale du vélo» (pour les amateurs, rassemblement à 14 h. 30 aux Bas-tions). Il n'y a pas de petits profits.

* * *

Les actionnaires de la SA des Editions «Domaine Public» se réuniront ce prochain vendredi 27 juin, en fin d'après-midi à Lausanne, pour l'assemblée générale annuelle et statutaire. A l'ordre du jour, l'examen des comptes 1979 bien sûr, mais aussi une discussion sur les moyens de communication de masse en Suisse. Précisions suivront.

GÂTEAU

La boulimie des grandes banques

Les grandes banques en ont décidé ainsi. Que leur volonté soit faite. Et que MM. Leutwiler et Schürmann aillent voir ailleurs si les taux sont meilleurs!

On a déjà suffisamment commenté, en termes heureusement parfois sévères, la décision prise par les quatre (plus) grandes banques de relever parallèlement, et d'un demi-pourcent dans les deux cas, à la fois les taux des intérêts passifs (servis aux épargnants) et actifs (encaissés auprès des débiteurs hypothécaires).

Il convient cependant de revenir ici sur un fait très important: ces dernières années, à la faveur des taux hypothécaires en baisse continue depuis 1975 et en faisant un peu de sous-enchère, les grandes banques ont conquis un terrain jusqu'alors occupé par les banques cantonales et, dans une moindre mesure, régionales. En moins de cinq ans, de 1975 à mars 1980, les cinq grandes banques ont fait passer de 26,8% à 37,6% leur part au marché des placements hypothécaires en Suisse, tandis que les 25 banques cantonales et les 3 grands établissements hypothécaires (Crédit foncier vaudois, Banque hypothécaire du canton de Genève et Caisse hypothécaire du canton de Berne)

voyaient leur position s'affaiblir dans une proportion inverse (de 54,1% à 47,7%).

Pendant la même période, qui a vu le «gâteau hypothécaire» passer de 71,2 milliards à 106,9 milliards de francs, soit un accroissement de 35,7%, les grandes banques ont plus que doublé la valeur de leurs placements hypothécaires (de 19,1 à 40,2 milliards de francs, soit + 104,7%!); tandis que les banques cantonales augmentaient les leurs d'un tiers seulement (de 38,5 à 51 milliards, soit + 32,2%).

Cette évolution n'est évidemment pas restée sans influence sur la structure des actifs: les placements hypothécaires, qui représentaient traditionnellement moins de 15% de la somme du bilan des grandes banques, en constituent désormais près du cinquième, — contre plus de la moitié pour les banques cantonales.

L'ENGRENAGE DU POUVOIR

Ainsi donc, les grandes banques, dans leur prétention toujours plus manifeste à l'universalité, sont parvenues à prendre une place importante sur le marché des avances et prêts hypothécaires, lesquels représentent en contrepartie une proportion nettement accrue de leurs placements. Du coup, elles se sentent autorisées à donner le ton sur ce marché, en invoquant la nécessité de l'alimenter par une plus forte — mais non meilleure — rémunération des dépôts d'épargne.

L'opération, magistralement réussie par les gnomes de Zurich, fait apparaître avec une grande clarté l'effet paradoxal auquel aboutit le législateur quand il veut «limiter les abus de la concurrence sans faire une politique structurelle»: les organisations cartellaires se trouvent entravées dans leur contribution éventuellement positive à l'organisation des marchés, tandis que certaines entreprises prennent d'assaut des positions dominantes d'où il sera impossible de les déloger sans un interventionnisme incompatible avec un système ultra-libéral tel que le nôtre!

CARTES BROUILLÉES

On voulait prévenir les abus des cartels, on favorise l'apparition d'oligopoles; on ne voulait pas toucher aux structures économiques, et on les modifie d'une façon irréversible!

Loin de nous de vouloir protéger et conserver à tout prix les circonstances de la vie économique. Mais il faut reconnaître que toutes les distributions de rôles ne sont pas bonnes à revoir. En elle-même, une large répartition des tâches, des responsabilités et donc des pouvoirs nous préserve de la domination par les plus forts et les plus puissants. Or, avec la politique de croissance par la diversification que poursuivent les grandes entreprises, les cartes se brouillent dans tous les secteurs, où les unités moins importantes, même cartellisées, ne parviennent plus à

ZURICH

On n'est plus en 1968

Manchettes, gros titres, images à la TV n'ont reflété que le sensationnel, le spectaculaire des événements de Zurich. Le sang, la violence font écran au message. La mort d'un policier — crise cardia-

que, ça arrive aussi dans un lit — c'est le fait qui a fait tilt, celui qui restera dans les mémoires, du pain béni pour la couverture de «Blick».

Il ne faudrait pourtant pas oublier que cette «manif» devant l'opéra de Zurich c'était d'abord la revendication d'une partie de la jeunesse, privée de lieux d'expression, d'espaces bien à elle, qu'elle puisse aménager et gérer à son idée, où on lui fiche la paix. Oui, en 1980 la jeunesse «blasée, désen-

chantée et sans idéal» manifeste pour la possibilité d'une vie culturelle autonome. Ras-le-bol de se faire tondre de 25 ou 40 francs pour le moindre concert pop par les professionnels du loisir. Voilà l'événement. La suite, les combats de rue, la violence de la police, les vitrines brisées et les pillages, c'est du secondaire (des témoins ont vu d'honnêtes bourgeois se servir dans les étalages sans protection: «Les assurances paieront»).

préserver leurs chasses gardées, leurs domaines d'exclusivité.

Quand Nestlé ou la Migros se met à nourrir tout le monde, de la pouponnière au mouiroir, à la maison comme au restaurant, quelle alternative s'offre-t-elle à terme pour le fabricant indépendant? Il a tout juste le choix du géant qui sera son futur maître: le concurrent qui l'absorbera, ou le distributeur qui imposera ses conditions. Dans le secteur bancaire, les choses ne se passent pas aussi brutalement; les grandes banques répugnent à reprendre de plus petits établissements, — et ne s'y résignent qu'à des fins «généreuses» (assainissement, moralisation, etc.) Mais il n'empêche que les rapports de forces évoluent aussi dans le secteur bancaire, et qu'on le perçoit parfaitement dans les bureaux feutrés et derrière les portes blindées.

A propos: la précédente augmentation d'un demi-pourcent des taux hypothécaires, qui a pris effet au 1^{er} avril dernier, avait été annoncée le 17 janvier d'abord par la Banque cantonale de Zurich, traditionnellement chargée d'entonner en telle matière; les grandes banques avaient suivi l'après-midi. Cette fois, l'UBS, la SBS, la BPS et le Crédit suisse ont décidé, unilatéralement et souverainement. Et dans les cantons, on fait les comptes pour voir si on doit suivre Zurich. C'est que le coup de force est loin de faire l'unanimité. A Bâle, en ce début de semaine, on se prenait même à douter.

Die rote Fabrik, la fabrique rouge — rouge non pas parce que haut lieu révolutionnaire mais tout simplement bâtie en briques rouges — c'est le lieu convoité par les jeunes. Cette ancienne usine d'ITT a été rachetée par la Ville en 1977 après un vote populaire; les objectifs poursuivis étaient alors peu clairs: beaucoup de non-dit pour un large consensus. On y trouve des artistes, des artisans, des salles que l'administration loue ou prête à la demande.

Pas de choix politique, en tout cas pas une réponse satisfaisante pour les jeunes chassés de partout —

Deux mots qui apparaissent dans le vocabulaire politique allemand à l'occasion d'émeutes: «spons» et «chaotisten». Pas besoin de traduire pour être compris!

les salles disparaissent à un rythme rapide au gré des reconstructions. Alors le crédit de 60 millions pour la rénovation de l'opéra ne pouvait être perçu que comme une provocation. Echec de deux

CONFÉDÉRATION

La solidarité de l'atome

Kaiseraugst, nous n'en voulons pas, avait répondu il a quelques mois le Conseil d'Etat genevois à la Berne fédérale. Preuve du besoin insuffisante, consultation sur la conception globale de l'énergie en cours, mise en service de Gösigen et de Leibstadt suffisante.

D'accord pour Graben répond maintenant le même gouvernement: certes, il faudrait réexaminer les facteurs qui influenceront la consommation d'électricité jusqu'en l'an 2000, mieux estimer les économies réalisables, mais... Mais la consultation sur la conception globale semble donner une majorité pour le scénario à trois centrales nucléaires; la tendance est à une hausse de la consommation; il apparaît que la

«sympathiques» magistrats, Sigi Widmer, le maire chargé de la culture et Emilie Lieberherr, responsable de la politique de la jeunesse.

Du côté de la jeunesse la politique tient peu de place dans cette affaire; on n'est plus en 1968. Lors d'une confrontation entre les autorités municipales et 3000 jeunes au Volkshaus, il y a quelques jours, un gauchiste qui commençait son couplet a été copieusement sifflé. A la demande du maire de négocier avec une délégation les jeunes ont répondu: nous sommes tous des délégués. Ce qu'ils veulent, ils le veulent tout de suite. Pour l'instant la seule réplique que la «NZZ» a trouvé est la thèse du complot.

réalisation de Kaiseraugst est problématique. Donc oui à Graben!

En fait le gouvernement genevois a fait ses comptes. Le renoncement à Kaiseraugst renforce la probabilité de réalisation de Verbois. Or Verbois, personne n'en veut à Genève a dit le conseiller d'Etat Borner en commission. Donc d'accord pour Graben qui peut nous sauver de la proximité nucléaire. Solidarité confédérale. Vous parliez de politique énergétique?

Le gouvernement de Schaffhouse a lui poliment répondu que le dossier présenté ne lui permettait pas de dire si la preuve du besoin était fournie. Comme pour Kaiseraugst. Il faut d'abord prendre une décision ferme pour ce dernier projet avant de tirer des plans sur la comète Graben. Chapeau. Mais il est vrai que ce canton n'a pas la menace d'un projet Grünwald sur son territoire.

BAGATELLES

Une fédération sportive originale à Zürich: la fédération suisse progressiste de football (FSFV). Son tournoi de cette année, pendant les mois de mai et juin, est joué par vingt équipes, dont, pour la pre-

mière fois, une équipe féminine: «Mama Zurigo». Les matches durent deux mi-temps de trente minutes. Pas d'arbitre: les grosses fautes sont traitées par les partenaires! L'autogestion dans le sport: encore une invention démoniaque du «groupe d'Yverdon»?

POINT DE VUE

Ne pas oublier de respirer

Description, dans le numéro de juin de «Science et Vie» — dans tous les kiosques — d'un algorithme permettant, en principe, de reconstituer le cube de Rubik. Quel soulagement.

* * *

Lecture de l'article sur «L'évolution des concentrations en nitrates des eaux souterraines du Moyen-Pays vaudois», par E. Bosset, adjoint du chimiste cantonal vaudois, dans le Bulletin de mars-avril de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air (adresse utile: ARPEA, 34, chemin de la Marnière, 2068 Hauterive). Citons les dernières lignes:

«... Une situation précaire s'est ainsi établie. Elle requiert une limitation drastique des apports d'engrais azotés sur les champs et les prairies. La responsabilité prédominante de l'agriculture apparaît de façon évidente. Aussi, il appartient aux autorités fédérales concernées

d'accorder la priorité à la protection des eaux souterraines utilisées ou utilisables pour la consommation, même au prix d'une diminution des rendements agricoles.»

Vu?

Coucou, M. Piot!

* * *

Les «pantoufles» de varappe — genre PA, Paragot, etc. — (ah! les dégueulasses!) coûtent une centaine (ah! les pourris!) de francs la paire. Les semelles, spécialement (fumiers! va!) tendres, pour mieux adhérer au (voleurs!) rocher, s'usent évidemment très vite (bandits!), ce qui est normal et (escrocs!) même inévitable. Ce qui fait que l'on se retrouve, au bout d'une (profiteurs!) saison avec des semelles inutilisables — alors même que le reste de la chaussure est (vilipendeurs!) encore en bon état et prêt à repartir comme en 14.

Les fabricants (truands!) — à ce qu'on me dit dans les magasins spécialisés — n'ont pas prévu la (ignobles!) possibilité de remplacer ladite semelle. Il faut donc racheter, chaque année, une nouvelle paire de godasses.

Vous ne trouvez (vendus!) pas qu'il y a tout de

même (monstres!) de quoi s'indigner un brin?...

* * *

«Le Rebrousse-poil» publiera en juillet un numéro quasiment spécial sur la voiture et les transports. Avec un article absolument fantastique et *définitif* du soussigné sur les CFF. La direction du 1^{er} arrondissement a d'ores et déjà fait réserver 38 000 exemplaires pour les distribuer à ses employés!

La direction générale et le conseil d'administration, depuis des mois, de bourrent de vitamines et d'oligo-éléments pour résister au choc! *On a jamais vu ça*

M. Carlos Grosjean serait même sur le point de s'enfuir au Nicaragua!

Vous vous rendez compte? Bigre.

* * *

La recherche fondamentale, c'est, fondamentalement, la recherche de crédits de recherche. Tous les chercheurs sachant chercher savent cela. Pour dégoter des subventions, il y a les doués, les moins doués, les pas doués. Ceux qui savent se placer, qui savent moins, qui ne savent pas du tout.

DEMAIN

La machine à Tinguely la fusion et la fission

C'est le temps du matraquage: les promoteurs du nucléaire multiplient les interventions dans les journaux pour d'une part discréditer les opposants (parfois même de manière bête et méchante, comme Seifritz et ses émules dans la «Neue Zürcher Zeitung») et d'autre part pour consacrer le nucléaire comme la seule planche de salut pour une économie aux abois.

Parallèlement, technocrates et savants de renom se démènent pour sauver du naufrage l'énergie nucléaire de fission et celle de fusion en les combi-

nant dans une sorte de machine à Tinguely... sur laquelle on viendrait encore greffer des accélérateurs de particules!

Ce numéro d'illusionnistes est assez pitoyable. Devant les efforts consentis pour améliorer l'emballage, pour imposer l'entreprise, fût-ce contre l'avis des citoyens et des citoyennes, il paraît souhaitable de la dénoncer.

UN NAUFRAGE

Le naufrage du nucléaire de fission «usuel» (Gösgen, Mühleberg, etc.) trouve son origine dans une cause principale: la quasi-impossibilité de retraiter des combustibles usagés. L'exercice a été tenté dans divers pays, et en particulier à La Hague en

France. En fait, on n'a jamais atteint mieux que le cinquième de la capacité nominale de retraitement. L'usine française est en butte à des problèmes de fonctionnement de plus en plus nombreux, elle doit faire face à des fuites radioactives. On a frôlé l'accident majeur le 15 avril 1980. Le meilleur pari à faire, en définitive, sur l'avenir de ces installations, c'est de miser sur leur fermeture anticipée. Pour comprendre l'enjeu, il faut d'abord bien réaliser que le retraitement du combustible irradié est une opération très délicate à cause de la forte radioactivité de ce combustible. Cette radioactivité est la cause de perturbations dans la chimie du retraitement et son existence, au surplus, impose des mesures de protection qui rendent le travail très difficile.

Les critères *scientifiques* déterminant les attributions de crédits?

On rigole doucement derrière les microscopes... (Je connais des gens très bien qui ont obtenu des centaines de milliers de francs du FNRS pour des recherches en xxx en *inventant* une, disons, menace sur, disons, la défense nationale... Enormes, mais discrets, éclats de rire dans le labo quand on a appris que la requête était acceptée...)

Pas de quoi s'affoler: c'est dans tous les pays la même pétaudière. Aux Etats-Unis, un truc classique: dire que les Soviétiques sont, eux, prêts à foncer dans tel ou tel domaine... (Une dame exquise de ma connaissance a, de cette façon, tiré un argent fou de l'OTAN pour des études de, mettons, littérature...)

Les critères scientifiques?

Dans la moitié des cas, c'est de la magouille, dans l'autre le pifomètre à piston.

On recommande chaleureusement au MPF la lecture du bouquin de Walter Vogt *Le Congrès de Wiesbaden* (Ed. B. Galland, 1977).

Gil Stauffer

Le résultat: le retraitement est une opération non résolue à l'heure actuelle et rien ne laisse entrevoir qu'elle puisse trouver un jour une solution acceptable.

Jusqu'à l'arrivée sur le marché de l'énergie de la machine à Tinguely, le retraitement était la seule façon de donner au nucléaire de fission un semblant d'avenir: il devait permettre de faire fonctionner la filière du surrégénérateur (Creys Malville), seule capable d'utiliser les réserves d'uranium avec une efficacité suffisante pour que l'option nucléaire soit autre chose qu'un feu de paille.

En fait, les misères de toutes sortes ne font pas défaut au nucléaire de fission, que ce soit au chapitre social, avec la centralisation qu'elle implique,

au chapitre technique avec le stockage des déchets qui pose des colles très difficiles à résoudre, au chapitre technique toujours avec tous les problèmes de sécurité.

Prises individuellement, ces misères-là pouvaient sembler surmontables à des amateurs de sensations fortes. Mais sans le retraitement, le château de cartes doit obligatoirement s'écrouler.

La fusion, elle, fait naufrage pour des raisons de physique fondamentale: le confinement d'un plasma à plusieurs millions de degrés s'est avéré être une sirène bien délicate à cerner et son profil enjoleur est resté très flou, malgré des années de recherches et des milliards engloutis dans l'opération séduction... Là, il nous faut entrer dans quelques précisions!

La fusion est un phénomène cosmique qui, pour se produire, requiert que deux forces se fassent équilibre: la pression due à la chaleur de fusion compense, dans les étoiles, l'attraction gravitationnelle due à la masse. Ce n'est pas reproductible sur terre. On s'est lancé dans divers subterfuges et le plus «prometteur» utilise des lasers pour provoquer des fusions deuterium-tritium dans des tout petits volumes. Énergétiquement, ce n'est pas la gloire (on reste déficitaire en bilan global) et ça produit des tas de neutrons capables de radioactiver toutes les structures du réacteur.

On s'est alors souvenu de la parabole de l'aveugle et du paralytique.

Puisque la fission manque de combustible et que la fusion produit des excès de neutrons, pourquoi ne pas faire du combustible pour fission avec les neutrons de la fusion? Il suffit pour cela de mettre de l'uranium autour de la boîte à fusion et les neutrons se chargeront de transformer cet uranium en plutonium, produit dangereux pour la santé au niveau du microgramme, mais qui fait un bon combustible pour centrales nucléaires si on en a beaucoup de tonnes à disposition! En passant, inutile de dire que moyennant quelques kilogrammes de ce produit-là, les bombes atomiques entrent dans le domaine du réalisable.

Le plutonium sera donc la base énergétique de la

société de demain... si on laisse les mains libres aux sinistres plaisantins qui dirigent notre économie énergétique.

On ferait n'importe quoi, semble-t-il, pour nous imposer cette issue.

Si l'astuce de la fusion/fission ne fonctionne pas, ou coûte trop cher — ce qui est le cas le plus probable — on tentera d'utiliser des accélérateurs de particules pour transmuter l'uranium en plutonium. Ce sera très cher aussi. Mais tout est bon, pourvu qu'on ait ce plutonium que la nature n'a pas eu la bonne idée de nous fournir tout fait. Grâce à lui, on pourra continuer à bâtir de grosses centrales, ce qui consolidera bien sûr le monopole des distributeurs d'énergie, renforcera les prérogatives des militaires et confortera l'Etat central.

La machine à Tinguely de l'Expo de 1964 tournait sans rien faire d'utile.

La machination des nucléocrates, si elle tourne, fera aussi des choses inutiles (une énergie électrique superflue, par exemple), mais au prix d'inconvénients considérables et de dangers inconsidérés.

Il est clair que tout ce fatras de stupidités énergétiques sera réduit à néant tôt ou tard. Il est urgent cependant d'arrêter cette mauvaise plaisanterie avant qu'elle nous ait causé trop de tort: si son potentiel énergétique est, à terme, illusoire, son potentiel de destruction est lui très réel.

P. L.

NB. Parmi les opposants les plus constants de la «société du plutonium» en Suisse romande: l'Association pour l'appel de Genève (Apag) qui récemment encore stigmatisait «la réalisation de systèmes hybrides dans lesquels la fusion et l'accélération de particules seraient utilisées pour produire du plutonium». Selon l'Apag, «cette nouvelle orientation de la recherche nucléaire favoriserait la prolifération des armes atomiques et ne ferait qu'aggraver les problèmes d'environnement et d'impact socio-politique engendrés par l'économie du plutonium, le caractère militaire et secret de ces technologies ayant été clairement mis en évidence».

Des arguments frappants

Décidément, la votation sur l'autoroute de contournement a échauffé les esprits dans le canton de Genève.

Une de ces dernières nuits, quelques membres des Jeunesses socialistes sont donc occupés à décrocher la banderole de la FOBB, favorable à l'autoroute, et suspendue juste au-dessus de la porte du siège genevois du parti socialiste. Intervention du concierge de l'immeuble. Arrivée du camarade et secrétaire FOBB Junod. Echange de coups. Tout ce petit monde de gauche se retrouve au poste. A la clef, diverses plaintes, comme il se doit, dont une pour violation de la propriété. Fin (provisoire) de l'épisode.

Il y a un peu plus d'une semaine, assemblée publique dans la banlieue genevoise. Le conseiller d'Etat libéral Wellhauser avise le président de la section genevoise de l'Association suisse des transports en train de distribuer des tracts hostiles à l'autoroute, le prend au collet, le secoue dans tous les sens en le traitant de menteur. Fin de l'épisode. Tous les pacifistes sont cordialement invités à répondre à ces arguments frappants ce week-end, aux urnes.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Participation et gestion

«Je donnerais bien un petit écu pour savoir où va l'argent», écrivais-je dans DP 547, à propos du prix de l'essence.

«Mais c'est tout simple! m'a dit un ami. Si l'essence ne coûte que 65 centimes aux USA contre 1 franc 10 ou un franc 15 en Suisse, c'est que la Confédération prélève une taxe...»

J'ai vérifié. Et en effet, la taxe prélevée par la Con-

fédération est actuellement de 58,2 centimes par litre. $65 + 58,2 = 1$ franc 23,2... Contrairement aux apparences, taxe non comprise, c'est en Suisse que l'essence est le meilleur marché.

Dans un premier moment, ça m'a fait plaisir: je préfère que l'argent aille dans les caisses de la Confédération plutôt que dans celles d'une quelconque multinationale. Il y a au bas mot deux millions de véhicules en Suisse. A supposer qu'ils consomment en moyenne un litre par jour, cela fait donc plus d'un million de francs qui tombe chaque jour dans l'escarcelle de M. Ritschard.

Et puis, ma joie s'est trouvée quelque peu ternie: cet argent, où va-t-il? Une récente *Tribune-le Matin* (entre autres) annonçait un budget militaire sans précédent: trois milliards pour deux ans, si j'ai bien compris, sans compter différents extras — faisons-leur confiance!

Si au moins les taxes permettaient de couvrir les dépenses: on voit bien qu'il n'en est rien. Si même on ne le voyait pas, le vote du 4 juin, supprimant la subvention destinée à abaisser le prix du pain, suffirait à éclairer les borgnes les plus convaincus, et même une partie des aveugles! *Tribune-le Matin* (de nouveau) du 5 juin 1980 titre: *Hausse du prix du pain. Ferme opposition socialiste*. Je lis:

«Mercredi après-midi, lors de la discussion de détail, les socialistes ont fermement combattu la suppression de la subvention destinée à abaisser le prix du pain. Le Conseil national a toutefois approuvé cette mesure, par 104 voix contre 35.»

Si je ne me trompe, il doit y avoir une soixantaine de conseillers nationaux socialistes, plus quatre ou cinq populistes et apparentés. D'où l'on conclut que «les» socialistes *n'ont pas* combattu fermement... etc — puisque 25 d'entre-eux, au bas mot, ou se sont abstenus ou étaient absents au moment du vote (je me refuse à croire qu'il s'en est trouvé pour voter *en faveur*...)

En ce qui me concerne, je vois mal l'intérêt que nous avons à avoir un conseiller fédéral *socialiste* défendant la mesure la plus anti-sociale qui se puisse imaginer, puisque la hausse du prix du pain

frappera d'abord et presque exclusivement les milieux les plus modestes! «Ils n'ont pas de pain? Qu'ils mangent des brioches!» disait Marie-Antoinette — il faut espérer tout de même que M. Ritschard ne finira pas guillotiné. Tout cela, M. Dafflon, ex-maire de Genève, l'a dit, et il l'a dit fermement. Mais il l'a dit en homme de bonne compagnie, qui se garde d'élever la voix (je l'ai entendu à la radio) et se contente d'ironiser sur le caviar, dont on recouvre une mince tranche de pain.

... Au lieu d'élever la voix, de crier, de *gueuler* que se sont là des œurs dignes des Topinambous — et de quitter la salle accompagné des 65 conseillers que nous avons élus et que nous payons pour qu'ils défendent la cause des plus déshérités et non pas pour qu'ils contribuent à gérer tant bien que mal l'Etat «capitaliste» — je m'excuse du cliché.

J. C.

FILONS

Le Crédit Suisse et les jeunes

Le Crédit Suisse publie une brochure pour les jeunes de 16 à 20 ans. Elle est intitulée «1001 filons» en français et «Top Tips» en allemand. Quelques différences intéressantes entre les deux versions: les jeunes sont tutoyés en allemand et vouvoyés en français; le chapitre sur les droits et devoirs au travail est particulièrement intéressant: dans l'édition romande un passage rend les apprentis attentifs au fait qu'ils peuvent s'affilier à un syndicat avec l'accord de leurs parents (la brochure publie, à la page 19, la liste des cartels syndicaux des six cantons romands); dans l'édition alémanique, la possibilité de prendre contact avec une association professionnelle est tout simplement indiquée, mais sans préciser que l'adhésion est possible et sans mention d'adresses. Le paternalisme, plus vivant outre-Sarine?